

Réf: Dossier N° 107920

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE TRAVAUX D'ELECTRICITE ET DU  
BATIMENT Sarl »

Siège social Abidjan, Koumassi, KOUMASSI REMBLAIS 1, NON  
LOIN DE LA GRANDE MOSQUEE, Lot 2822, Ilot 223

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 11/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRAVAUX D'ELECTRICITE  
ET DU BATIMENT Sarl »

Objet : TRAVAUX DE BATIMENT, TRAVAUX D'ELECTRICITE, TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT, ACHAT ET VENTE DE MATERIELS ET FOURNITURES DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, KOUMASSI REMBLAIS 1, NON LOIN DE LA GRANDE MOSQUEE, Lot 2822, Ilot 223

Dirigeant(s) : M KAREMBE AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02931 du 27/05/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22861/GTCA/RC/2022 du 27/05/2022

